

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Lancement du Défi écohabitudes : ensemble on l'fait!

GRANDE-RIVIÈRE, le 19 septembre 2022 – La Régie intermunicipale de traitement des matières de la Gaspésie (RITMRG) annonce avec fierté le **Défi écohabitudes : ensemble on l'fait!** Entre le 19 septembre et le 29 novembre 2022, les citoyens de la MRC du Rocher-Percé et de la Ville de Gaspé sont invités à y participer en adoptant **3 nouvelles habitudes environnementales en 3 mois**. Plusieurs sujets seront abordés afin d'inciter la population à changer de comportement face à la gestion de ses propres matières résiduelles.

Le président du conseil d'administration, monsieur James Keays, affirme que l'« organisation multiplie l'offre d'outils et de services menant à une gestion proactive et efficace des matières résiduelles générées sur nos territoires. L'objectif est de réduire l'enfouissement grâce au changement de comportement dans nos gestes de tous les jours ».

Pourquoi lancer le défi ? « Pour illustrer l'impact cumulé des efforts de tout un chacun! Si chaque citoyen décidait de changer une seule habitude dans sa vie, aussi petite soit-elle, il serait possible de créer cet effet boule de neige que nous recherchons et enfin réduire les impacts budgétaires et environnementaux de nos choix de consommation » indique Samuel Parisé, vice-président de la RITMRG.

Cet automne, les citoyens de la MRC du Rocher-Percé et de la Ville de Gaspé sont ainsi encouragés à changer 3 comportements dans leur quotidien qui mènera à la réduction de la consommation, des matières générées, ou à une amélioration du tri des matières. Nathalie Drapeau, directrice générale de l'organisation, rappelle que « l'équipe de la RITMRG est très motivée par ce défi qui, nous l'espérons, renversera la tendance à la surconsommation et l'embonpoint de notre poubelle ».

Parmi ces participants, des prix offerts seront remis au hasard. Pour plus de détails et pour connaître la marche à suivre, dirigez-vous vers notre Facebook : <https://www.facebook.com/ritmrg>.

La RITMRG est propriétaire opératrice du centre de tri des matières recyclables, du site de compostage et du lieu d'enfouissement technique pour les déchets. Elle assure la gestion des écocentres de la MRC du Rocher-Percé, la gestion du contrat de collecte et transport, le déploiement de l'équipe d'agent vert et l'application du règlement sur la gestion des matières résiduelles (GMR). Elle est reconnue pour son audace, son implication et sa créativité dans le domaine de la gestion des matières résiduelles. Le verre transformé localement, les puces sur les bacs pour tarifer en fonction du principe générateur-payeur, l'accompagnement personnalisé auprès des entreprises et le traitement de l'eau par les saules sont quelques exemples de ces initiatives.

-30 -

**Source :**

Nathalie Drapeau, Directrice générale  
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles de la Gaspésie (RITMRG)  
Tél. : 418 385-4200, Cellulaire : 418 680-2134, Courriel : [n.drapeau@ritmrg.com](mailto:n.drapeau@ritmrg.com)